

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mercredi 19 décembre 2018 à 11 h 30  
11155, avenue Hébert**

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement  
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont  
Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont  
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

**ÉTAIT ABSENT :**

M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac

---

**FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK**

---

**Étaient aussi présents les employés suivants :**

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement  
Mme Claire Vassart, directrice de la performance, du greffe et des services administratifs  
M. Gilbert Bédard, directeur des travaux publics  
M. Jérôme Vaillancourt, directeur du service de l'aménagement urbain et des services aux entreprises  
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social  
M. Daniel Bussièrès, chef de division des Communications et relations avec les citoyens  
Mme Anne-Sophie Bergeron, secrétaire d'arrondissement substitut

---

**Nombre de personnes dans la salle : zéro (0)**

---

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

---

**CA18 10 525**

**Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 19 décembre 2018, à 11 h 30.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient déposés les avis de convocation signifiés aux membres du conseil;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 19 décembre 2018, à 11 h 30.

Adopté à l'unanimité.

**CA18 10 526**

**Adjuger à AXOR Experts Conseils Inc., au montant maximal de 238 837,57 \$, taxes incluses, pour le contrat 1 et adjuger à WSP Canada Inc., au montant maximal de 243 574,54 \$, taxes incluses, pour le contrat 2, des contrats de services professionnels d'une firme en ingénierie en conception pour le programme de réfection, rénovation, restauration, construction, estimés ou autres, sur les différentes installations existantes et futures de l'arrondissement et approuver les projets de conventions à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et ces firmes.**

**Appel d'offres 1038 / Contrat 1 - 6 soumissions Contrat 2 - 6 soumissions**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adjugé à AXOR Experts Conseils Inc., au montant maximal de 238 837,57 \$, taxes incluses, pour le contrat 1 de services professionnels d'une firme en ingénierie en conception pour le programme de réfection, rénovation, restauration, construction, estimés ou autres, sur les différentes installations existantes et futures de l'arrondissement;

QUE soit adjugé à WSP Canada Inc., au montant maximal de 243 574,54 \$, taxes incluses, pour le contrat 2 de services professionnels d'une firme en ingénierie en conception pour le programme de réfection, rénovation, restauration, construction, estimés ou autres, sur les différentes installations existantes et futures de l'arrondissement;

QUE soient approuvés les projets de conventions à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et ces firmes;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1188177002

**CA18 10 527**

**Adjuger à Turquoise Design Inc., au montant maximal de 165 966,41 \$, taxes incluses, pour le contrat 1 et adjuger à Agence Relief Design Inc., au montant maximal de 175 710,54 \$, taxes incluses, pour le contrat 2, des contrats de services professionnels d'une firme en architecture de paysage pour divers projets à l'arrondissement et approuver les projets de conventions à intervenir entre la Ville de Montréal, l'arrondissement de Montréal-Nord et ces firmes.**

**Appel d'offres 1036 / Contrat 1 - 10 soumissions Contrat 2 - 9 soumissions**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit adjugé à Turquoise Design Inc., au montant maximal de 165 966,41 \$, taxes incluses, pour le contrat 1 de services professionnels d'une firme en architecture de paysage pour divers projets à l'arrondissement;

QUE soit adjugé à Agence Relief Design Inc., au montant maximal de 175 710,54 \$, taxes incluses, pour le contrat 2 de services professionnels d'une firme en architecture de paysage pour divers projets à l'arrondissement;

QUE soient approuvés les projets de conventions à intervenir entre la Ville de Montréal, l'arrondissement de Montréal-Nord et ces firmes;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1188177001

**CA18 10 528**

**Adjuger à Groupe SDM Inc., seul soumissionnaire, pour un montant maximal de 157 816,80 \$, taxes incluses, le contrat pour les services de dégel de conduites d'eau métalliques du réseau d'aqueduc dans l'arrondissement, pour les saisons 2018-2019 et 2019 et 2020.  
Appel d'offres 18-17126 / 1 soumission**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adjugé au Groupe SDM Inc., seul soumissionnaire, pour un montant maximal de 157 816,80 \$, taxes incluses, le contrat pour les services de dégel de conduites d'eau métalliques du réseau d'aqueduc dans l'arrondissement, pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1183484006

**CA18 10 529**

**Adjuger à Architectes Labonté Marcil, S.E.N.C., au montant maximum de 147 168 \$, taxes incluses, le contrat 1 et à CGA architectes inc., au montant maximum de 190 140 \$, taxes incluses, le contrat 2, pour des services professionnels en architecture multidisciplinaire en bâtiment pour divers projets et ce pour une durée de 12 mois avec possibilité de prolongement de deux (2) fois six (6) mois, et approuver les projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et ces firmes.  
Appel d'offres 1035 / contrat 1 - 5 soumissions, contrat 2 - 5 soumissions**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adjugé à Architectes Labonté Marcil S.E.N.C., au montant maximum de 147 168 \$, taxes incluses, le contrat 1 pour des services professionnels en architecture multidisciplinaire en bâtiment pour divers projets à l'arrondissement de Montréal-Nord;

QUE soit adjugé à CGA architectes inc. au montant maximum de 190 140 \$, taxes incluses, le contrat 2 pour des services professionnels en architecture multidisciplinaire en bâtiment pour divers projets à l'arrondissement de Montréal-Nord;

QUE soient approuvés les projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et ces firmes;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1188109002

**CA18 10 530**

**Rejeter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 1040 pour la déconstruction d'un mur intérieur à l'aréna Rolland.**

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soient rejetées les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 1040 pour la déconstruction d'un mur intérieur à l'aréna Rolland en raison des prix trop élevés.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1183602015

**CA18 10 531**

**Accorder une contribution financière additionnelle de 100 \$ au Club de l'Âge d'or Parc Ottawa dans le cadre des subventions annuelles aux organismes de loisirs pour l'année 2018.**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière additionnelle de 100 \$ au Club de l'Âge d'or Parc Ottawa pour l'année 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1186145027

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne n'est présente dans la salle.

---

À 11 h 36, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

---

Mme Christine Black  
mairesse d'arrondissement

---

Anne-Sophie Bergeron  
secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 21 janvier 2019.